

Bourse de Paris du 2 Mai 1851. Table with columns for various securities, interest rates, and exchange rates.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. Table listing railway companies and their stock prices.

GENEVIÈVE, cette histoire si touchante et si poétique d'une servante, par M. de Kamartine, vient de paraître chez Michel Lévy frères.

George Sand; Portraits politiques et révolutionnaires, par Cavillier-Fleury; Théâtre complet de Ponsard; La Bonne Aventure, par Eugène Sue; Sacs et Parchemins, par Jules Sandeau; Scènes et Proverbes, par Octave Feuillet; Raou Desloges, par Alphonse Karr; Scènes de la Bohème, par Henri Murger (2^e édition); le Vicomte de Bragelonne, par Alexandre Dumas (nouvelle édition); Scènes de la vie de jeunesse, par Henri Murger (2^e édition); Catherine, par Jules Sandeau, etc., etc.

Beaux Pardessus demi-saison, doublés en soie, en casimir et drap fin, à 40 francs. Ces Pardessus, d'une forme gracieuse et toute nouvelle, ainsi qu'un immense choix des plus belles nouveautés pour pantalons, attirent la foule dans les vastes magasins de la maison Guiché, passage Vivienne, n° 57.

Le théâtre de l'Odéon continue à donner son spectacle toujours excessivement attrayant et qui toujours obtient un magnifique succès, les Contes d'Hoffmann, drame fantastique en cinq actes.

La représentation au bénéfice de M^{lle} Rose Chéri n'a pas été exactement annoncée. Elle va être le programme concert vocal et instrumental par M^{lle} Pauline Viardot, Viardot, Egalde et M. Hasard, par les deux sœurs Brohan; le Collier de Perles, par la Partie de Chasse du jeune Henri, ouverture que mimèrent les comiques du Palais-Royal, des Variétés et du Gymnase. La représentation est fixée au mardi 6 mai.

SPECTACLES DU 3 MAI.

OPÉRA. — Comédie-Française. — C'est la faute du mari. OPÉRA-COMIQUE. — Le Calife, le Tableau parlant. ODÉON. — Les Contes d'Hoffmann. VARIÉTÉS. — Militaire, les Malheurs heureux, Chienlent. GYMNASÉ. — Le Souper, Midi, le Vol à la roulotte. THÉÂTRE-MONTANSIÉ. — Martial, M^{lle} Bertrand, Mam'zelle. PORTE-SAINT-MARTIN. — Le Diable.

AVIS IMPORTANT. Les insertions légales, les Annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au bureau du journal.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES.

BARRAQUES ET IMMEUBLES. Etude de M^e DELAUNAI, avoué, à Versailles, rue Hoche, 14. Vente sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de Versailles, le jeudi 22 mai 1851, heure de midi.

pour la 2^e pièce de terre de 30 ares 13 centiares : 150 fr. Mise à prix : 30,000 fr.

MAISON RUE DE LANCRY. Etude de M^e DYVRANDE, avoué, rue Favart, 8. Adjudication, le mercredi 7 mai 1851, au Palais-de-Justice, à Paris, deux heures précises de relevée.

MAISON AUX BATIGNOLLES. Etude de M^e MARIN, avoué à Paris, rue de Richelieu, 60. Vente sur saisie immobilière, au Palais-de-Justice, à Paris, le jeudi 15 mai 1851.

CINQ LAVOIRS PUBLICS. Etude de M^e BOUCHER, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 95. Adjudication, le 14 mai 1851, deux heures de relevée.

Le quatrième, à Paris, rue de Loureine, 53. Mise à prix : 30,000 fr.

MAISON DE LA TIXERANDERIE. Etude de M^e COMARTIN, avoué, 18, rue Bergère. Vente au Palais-de-Justice, à Paris, le samedi 10 mai 1851, à deux heures.

MAISON AUX BATIGNOLLES. Etude de M^e MARIN, avoué à Paris, rue de Richelieu, 60. Vente sur saisie immobilière, au Palais-de-Justice, à Paris, le jeudi 15 mai 1851.

AVIS D'ACTIONNAIRES. M. MIQUEL, avocat, demeurant à Paris, 14, rue des Moulins, agissant au nom et comme administrateur judiciaire de la société des Mines des Pyrénées centrales, a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires que l'Assemblée générale extraordinaire fixée au 30 avril dernier ne s'est pas trouvée en nombre suffisant pour délibérer.

chez M. Lemardelay, rue de Richelieu, 100, le jeudi 3 juin prochain, à sept heures et demie du soir; Que la réunion a pour objet : 1^o D'entendre le rapport de l'administrateur judiciaire sur la situation de ladite société; 2^o De statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de constituer une nouvelle gérance ou de prononcer la dissolution de ladite société; 3^o Qu'aux termes de l'article 41 des statuts, on ne peut se faire représenter à l'assemblée que par un actionnaire.

CHEMIN DE FER DE TOURS A NANTES. Le conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer de Tours à Nantes a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'un versement de 22 fr. par action devra être effectué du 20 mai au 3 juin prochain, au siège de la société, boulevard Montmartre, 10, à Paris, sous déduction de 7 fr. 50 c., pour intérêts échus le 3 juin : soit net à verser 14 fr. 50 c. par action.

LA CONCORDE. COMPAGNIE ANONYME. — MM. les actionnaires de la Concorde, compagnie anonyme d'assurances mutuelles sur la vie, sont prévenus que l'Assemblée générale qui avait été convoquée pour le 30 avril dernier, n'ayant pu avoir lieu faute de la présence d'un nombre suffisant d'actionnaires, cette assemblée est convoquée de nouveau pour le 28 mai courant.

CRÉANCIERS. RECOUVREMENT SANS FRAIS, ACHAT. A. Cousin et C^e, rue Bleue, 14.

CHOCOLAT PERRON 2 et 3 fr. le 1/2 kil. — Rue Vivienne, 44 (3310)

CHOCOLAT PELLETIER, seul moulu à exempt des graves inconvénients du contact de mains, à 1 f. 50, 2 f., 2 f. 50 et 3 f. le 1/2 kil., rue St-Denis, 71. Méd. d'arg. 39 et 49. Secr. d. ch. ville (3269)

SIROP DE DENTITION du docteur DELABARE. Dentifrice préservant de douleurs et convulsions les enfants qui font leurs dents, 14, rue de la Paix, Pharmacie Béal. 3 fr. 50 c. le flacon. (3309)

PLUS DE CHEVEUX GRIS. L'eau de la seule avec laquelle on puisse teindre soi-même avec facilité les cheveux et la barbe à la minute, en toute nuance, sans aucun inconvénient. 5 fr. le flacon (Affr.) M^{lle} DUSSEY, rue du Coq-St-Honoré, 5 au 1^{er}. Teint les cheveux chez elle et à domicile. (3277)

INJECTION SAFFROY, 3, ROB. 5, fg St-Denis, 9, et l. pharm. de Fr. et Belgique. (3338)

TAFFETAS ÉPIPASTI-QUE LÉPÉRIEL pour l'entretien parfait des VÉSICATOIRES, toile viscosante pour les établir vite et sans souffrance; compresses, serre-bras perfectionnés, etc. LÉPÉRIEL, 28, rue des Martyrs. Dépôt faub. Montmartre, 76-78, et les pharm. en France et à l'étranger. (3212)

TEINTURE DES CHEVEUX SANS ODEUR. Eau MÉXICAINE nouvellement perfectionnée. On teint facilement une heure toute chevelure d'une manière inaltérable et sans inconvénient. M^{lle} J. Albert, 8, rue de Choiseul, se charge de se colorer. Flac. 5 fr. (3272)

La publication légale des Actes de Société est obligatoire pour l'année 1851 dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFAIRES.

SOCIÉTÉS. D'un acte sous seing privé, en date du treize avril mil huit cent cinquante-un, enregistré à Paris le même jour, folio 66 verso, case 3, par Darmagnaud, qui a reçu cinq francs cinquante centimes.

Il a été formé entre : M. Laurent BREVAT, mécanicien, demeurant à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 59; Et M. Charles-Stanislas LECOU-TEUX, élève en pharmacie, demeurant à Paris, rue Coquillière, 27; Une société de commerce en nom collectif, ayant pour objet la fabrication et la vente en gros des sacs en papier à la mécanique.

qu'ils pourront faire dans la société, jusqu'à ce que chacun d'eux ait complété, avec les dix mille francs versés précédemment, un apport de cinquante mille francs; Et que lorsque les dix mille francs de chaque associé seront atteints par chaque associé, le capital social sera définitivement formé, et ne pourra être augmenté; Et que le décès du commanditaire ne donnera pas lieu à la dissolution de la société; qu'elle continuera d'exister jusqu'à l'expiration du terme convenu entre les associés en nom collectif et les héritiers et copropriétaires du commanditaire décedé; Qu'en cas de décès de l'un des associés en nom collectif, la société continuera d'exister entre les associés survivants; Et que le décès de deux des associés en nom collectif, le gérant survivant devra s'entendre avec le commanditaire pour s'adjoindre un associé en nom collectif qui aura les mêmes droits et sera soumis aux mêmes charges que le gérant décedé.

gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures. Faillites. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du 29 avril 1851, qui déclare la faillite ouverte et en fixe provisoirement l'ouverture au dit jour.

COMMISSEAIRES, et maintient le sieur Sergent, rue Pinon, 10, dans la qualité de syndic de l'Union (N° 924 du gr.). CLOTURE DES OPÉRATIONS POUR L'INSUFFISANCE D'ACTIF. Du 1^{er} mai 1851. Du sieur MONTABERT (Désastre) facteur de pianos, à La Chapelle (N° 919 du gr.).

Enregistré à Paris, le 3 Mai 1851, F. Reçu deux francs vingt centimes, décime compris.

Enregistré à Paris, le 3 Mai 1851, F. Reçu deux francs vingt centimes, décime compris.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18.

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre

RECOURS. Du 30 avril 1851. — M^{lle} Veuve Veber, 22 ans, rue Cassinière, 22, au Palais de Justice, a été déclarée en faillite par jugement du Tribunal de Commerce, en date du 29 avril 1851.